

**RAPPORT ANNUEL  
2005-2006**

**CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
SEPTEMBRE 2006**

Membres du  
Conseil des arts

**Président** M. Paul E. Daigle, Fredericton  
**Premier vice-président** M. Mark Blagrove, Ph. D., Sackville  
**Deuxième vice-présidente** Mme Suzanne Hill, Rothesay  
**Secrétaire-trésorière** Mme Odette Snow, Moncton  
**Membres** Mme Pauline Banville-Pérusse, Edmundston  
Mme Louise Blanchard, Caraquet  
Mme Anne Compton, Ph. D., Rothesay  
M. Benoît Duguay, Moncton  
Mme Ludmila Knezkova-Hussey, Ph. D., Bathurst  
M. Shane Perley-Dutcher, Fredericton  
Mme Christiane Saint-Pierre, Caraquet  
M. David Umholtz, Deer Island

Directrice générale

Pauline Bourque, B.Sc., LL.B.

Comités

**Bureau de direction** Paul E. Daigle (président), Mark Blagrove, Suzanne Hill et Odette Snow

**Programmes et jurys** Anne Compton (présidente), Paul E. Daigle, Suzanne Hill, Shane Perley-Dutcher et David Umholtz

**Candidatures** Suzanne Hill (présidente), Anne Compton et Paul E. Daigle

**Conférence ECA 2005** Mark Blagrove/Herménégilde Chiasson, lieutenant-gouverneur, (coprésidents) et membres ad hoc : Bernard J. Cormier, Jane Fullerton, Kathryn Hamer, Bernard Riordon, O.C., Marie-Paule Thériault, Michael Wennberg et Darrin White

**Prix d'excellence** Paul E. Daigle (président), Mark Blagrove, Suzanne Hill et Odette Snow

Crédits

**Image de la page couverture** Lee Saunders dans le rôle de Ka'Ligne  
**Photographie de la page couverture** Ruell Sloan  
**Conception de la page couverture** Goose Lane Editions  
**Mise en page du rapport** Denise Violette.

## TABLE DES MATIÈRES

Mandat	4
Mot du président	5
Mot de la directrice générale	7
Activités 2005-2006	9
Rapport sur les indicateurs de rendement	17
Résultats des concours 2005-2006	21
Événements marquants de l'année 2005-2006	25
Rapport financier 2005-2006	27
Membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick	33

# LE CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Mandat

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est une agence autonome de financement des arts dont le mandat est de:

favoriser et promouvoir la création artistique;

encourager l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

conseiller le gouvernement en matière de politique dans le secteur des arts;

réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) fut créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. *La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* fut votée le 9 novembre 1990 et entra en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi fut amendée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick comprend douze membres bénévoles représentant les cinq régions de la province, les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi qu'une variété de disciplines artistiques.



**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** de la gauche (première rangée), Pauline Bourque, directrice générale; Christiane Saint-Pierre; Paul Daigle, président; Louise Blanchard; (deuxième rangée ) Pauline-Banville Pérusse; Anne Compton; Benoît Duguay; Suzanne Hill; Mark Blgrave; Odette Snow et David Umholtz

(Photo : gracieuseté de Benoît Duguay)

## MOT DU PRÉSIDENT



L'exercice financier 2005-2006 a été une période de réflexion pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Vu notre structure unique, nous avons la responsabilité et la liberté d'adopter une approche créative pour l'élaboration et le maintien de nos programmes de financement. Nous bénéficions aussi d'une situation privilégiée comme conseiller auprès du gouvernement provincial concernant la politique des arts. En tenant compte de ces responsabilités, les membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ont pris le temps de réfléchir aux rôles et aux responsabilités du Conseil et d'en discuter, et d'évaluer son rendement et son efficacité.

Au cours d'une séance d'information présentée en septembre 2005 par l'administratrice générale du Secrétariat à la Culture et au Sport, Sylvie Lévesque-Finn, nous avons examiné les rôles et les responsabilités du Secrétariat et la position unique du CANB dans cette structure. Cet examen s'est poursuivi pendant la séance de réflexion *En dehors des sentiers battus* qui a eu lieu en novembre 2005. Nous avons alors pris le temps de discuter du mandat du Conseil et nous avons entamé le processus d'évaluation collective du rendement du Conseil jusqu'à maintenant. Je pense que ces discussions sont un volet essentiel du travail préparatoire pour notre prochain plan stratégique. Les nouveaux membres du Conseil apportent des perspectives nouvelles à ce projet. Notre nouveau plan stratégique sera grandement enrichi par ces discussions.

En partenariat avec le Bureau du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a eu l'honneur de présenter à Gloria Richard, soprano, le *Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts*, au cours de la cérémonie de remise des prix d'excellence et de la Fondation, en avril 2006.

Son Honneur Herménégilde Chiasson, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, était l'hôte de ce gala qui a eu lieu dans la salle de bal historique de sa résidence officielle, l'Ancienne résidence du gouverneur, à Fredericton.

Pour la deuxième année consécutive, le lieutenant-gouverneur a été l'hôte de ces cérémonies. Le personnel et les membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick sont très reconnaissants à Son Honneur de sa générosité et de son engagement profond envers les arts au Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été fier de présenter et d'accueillir la conférence *Espace culturel Atlantique* de 2005, du 30 septembre au 2 octobre 2005. La réussite de cette conférence est attribuable, en grande partie, à la générosité de nos principaux partenaires financiers, du gouvernement du Canada par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Je remercie Mark Blagrove, notre premier vice-président, pour son engagement et sa vision comme président du comité directeur de la conférence, et Pauline Bourque, notre directrice générale, pour son orientation et sa détermination à toute épreuve en vue de rassembler des mécènes, des commanditaires, des conférenciers et des délégués afin d'offrir une conférence sur la culture de première qualité.

Le gouvernement provincial a maintenu son projet de réviser la politique culturelle du Nouveau-Brunswick. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a participé activement aux séances de consultation tenues au cours de l'année.

Au nom des membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, je tiens à remercier la directrice générale, Pauline Bourque, et le personnel du Conseil pour leur travail d'équipe et leur souci du détail afin d'offrir aux artistes du Nouveau-Brunswick le plus haut niveau de service.

J'aimerais aussi souligner le travail des membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et de tous les bénévoles dévoués. Leur contribution est essentielle au succès continu de notre organisation.

Enfin, au cours de l'année, le Secrétariat à la Culture et au Sport a été transféré au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, ce qui démontre que les artistes professionnels attirent l'attention du gouvernement. Je remercie le ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport, Percy Mockler, pour le soutien continu accordé par le gouvernement provincial au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, un investissement direct dans la vie des artistes professionnels de la province.



Paul E. Daigle

## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Je profite de cette occasion pour partager avec vous une préoccupation qui me trotte dans la tête depuis mon arrivée en poste au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick : « Comment des êtres (les artistes) si riches peuvent-ils être, en même temps, si pauvres? » Aujourd'hui, après mûre réflexion, j'estime que l'on a peut-être trop souvent exploité la pauvreté des artistes et pas assez celle de leur richesse et de leur contribution à notre société.

Je me permets de vous faire part de mes réflexions sur ce paradoxe. La richesse chez l'artiste est innée et ne demande qu'à être exploitée comme on le ferait avec de l'or que l'on découvrirait dans une mine. Je suis certaine que, si une compagnie de forage annonçait qu'elle a fait la découverte d'un gisement d'or dans les mines de Bathurst, l'on n'hésiterait pas un instant à investir pour l'extraire, sachant très bien que ce minerai contribuerait largement à l'essor économique de cette région. Je fais cette analogie parce que je pense que c'est pareil chez l'artiste. Ce dernier est comme une mine d'or et notre rôle c'est d'investir pour le faire ressortir. Ce faisant, nous contribuons directement à l'épanouissement de notre province parce que plus on fait ressortir la richesse, plus la richesse va rejaillir sur nous, que ce soit au niveau économique, culturel ou social.

En revanche, je propose que la pauvreté chez l'artiste découle de son incapacité d'investir toute son énergie à faire ressortir cette richesse, son art, NOTRE patrimoine. Pourtant, le rôle de l'artiste c'est d'être à la fois le phare et le miroir de sa société. De par son regard sur le monde, il l'éclaire et, en même temps, il nous ramène constamment à ce que l'on voit tous les jours. Antonine Maillet, lors de l'une de ses nombreuses allocutions paraphrasait Mark Twain : « Avec le grand art on sait toujours ce qui s'en vient, mais on le sait seulement après que l'artiste nous l'ait rappelé ». L'artiste va nous le proposer d'une façon tellement inusitée, innovatrice, dans un contexte tellement extraordinaire et étonnant qu'on ne peut faire autrement que de rester bouche bée devant ce qui est à la fois simple, et en même temps largement plus grand que nous. Il le fait par le biais de l'écriture, de la peinture, de la musique, de la danse, etc. Nous avons besoin de ses services pour nous inspirer, pour nous faire grandir, pour aller plus vite, vers l'avant. Sa place est à l'extérieur de la boîte, libre de toute influence, pour que son regard soit plus juste et plus efficace. Il choque, certes, mais il le fait pour maintenir sa société éveillée, toujours sur le qui-vive, là, présente.

En révisant les cinq nouveaux objectifs provinciaux pour les cinq prochaines années dans le discours sur l'état de la province de 2006, je ne peux faire autrement que de me réjouir. Les arts peuvent et vont certainement jouer un grand rôle dans la réalisation de ces objectifs. Ça « fit » partout. Toutefois, je fronce les sourcils en constatant que dans l'objectif du mieux-être, on ne mise que sur le conditionnement physique. Quoique je sois tout à fait d'accord avec la nécessité de mettre en forme physique les gens de notre province, je pense qu'il faut faire en sorte qu'ils puissent aussi exercer leur esprit. C'est bien beau un beau corps mais s'il n'y a rien dans la tête, on n'ira pas bien loin avec ça. Quoi de mieux que les arts pour développer un esprit vif. À mon avis, il est aussi impératif de brancher notre monde sur la beauté et sur l'intelligence. Ce sont les livres, les pièces de théâtre, la musique, les arts visuels, la danse, le film qui vont nous fournir ça. Et ce, à partir d'un très bas âge. C'est là la contribution essentielle de l'artiste à sa société. Aussi importante, à mon avis, que celle du médecin ou du spécialiste en conditionnement physique.

Mon plus grand désir serait de nous voir offrir à nos artistes méritants une assistance financière qui leur donnerait le privilège de pouvoir se consacrer entièrement à la création, comme le gouvernement fédéral l'a fait pour les athlètes olympiques, en l'occurrence. Dès qu'il a investi dans le développement des athlètes en vue des Jeux de Turin, ces derniers sont revenus avec la plus grande récolte de médailles de tout temps pour le Canada. Durant toute

l'année qui a précédé les Jeux, les athlètes n'ont tenu compte que d'une seule chose, leur discipline. Ils étaient payés pour ne faire que ça. Plus près de chez nous, pensons au spectacle « Ode à l'Acadie ». La province était pas mal fière de les présenter au reste du monde lors du Sommet de la Francophonie à Ouagadougou à l'automne 2004, n'est-ce pas? Et nous aussi. Ce grand projet est une preuve concrète que lorsqu'on investit les sommes nécessaires, on peut atteindre l'excellence. Plusieurs de nos artistes sont à la hauteur et ils méritent la même considération. Et les autres auront devant eux des modèles à suivre.

Depuis quelques années, le gouvernement a largement contribué au développement des arts au Nouveau-Brunswick. Malgré tout, cet investissement n'est pas encore suffisant. Une trop grande part est utilisée pour s'assurer que « tout le monde est content ». Et l'autre part, doit être utilisée pour que « le plus grand nombre puisse en bénéficier ». La tartine est étendue tellement mince, qu'on a de la peine à percevoir sa saveur. Quoique je comprenne le mérite de cette pensée, ce n'est malheureusement pas là la voie vers l'excellence. Nos artistes vivent dans une très petite province qui n'a ni masse critique, ni pouvoir d'achat. Et, ils doivent constamment se mesurer à l'univers. Il est évident que les artistes professionnels au Nouveau-Brunswick ont besoin d'une aide financière supplémentaire pour les hisser au niveau qui leur permettra de jouir de la notoriété qui leur revient.

Pour réaliser son nouveau plan stratégique, le Conseil des arts estime qu'une injection supplémentaire de 1 000 000 \$ dans ses coffrets, étalés sur trois ans, lui permettrait de ramener nos artistes aux niveaux compétitifs national et international, selon qu'ils ont ou non envie de sortir de la province. Nous estimons aussi que cet investissement rapportera directement à la province certainement 4 000 000 \$ sur une période de cinq ans. Avec les retombées indirectes, on peut estimer assez facilement 7 000 000 \$ sur la même période.

Comme vous pouvez le constater, le milieu artistique professionnel n'est pas à bout de souffle. Loin de là. C'est une mine d'or qui ne tarit jamais. Il faut absolument que l'on investisse davantage dans le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick afin que ce dernier puisse extraire du fond de chaque artiste les éléments essentiels qui contribuent à la richesse de cette province.



Pauline Bourque, B.Sc, LL.B.

# ACTIVITÉS 2005-2006

## CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### Introduction

**2005-2006, UNE ANNÉE DE TRANSITION. ON QUITTE LE PASSÉ POUR S'EN ALLER VERS L'AVENIR.**

Le CANB a non seulement organisé sa deuxième conférence *Espace culturel Atlantique*, il a aussi entamé une étude en profondeur sur sa raison d'être et sur son avenir.

La conférence *Espace culturel Atlantique*, deuxième édition, s'est avérée un franc succès. Le rapport a été complété en avril 2006 et distribué aux délégués. Aussi, le Conseil a du encore, cette année, allonger la sauce en ce qui concerne son programme *Arts sur invitation*, puisque le montant accordé dans le budget annuel n'était pas suffisant pour répondre à la grande demande des artistes. Cela indique clairement que nos artistes s'internationalisent davantage et que le CANB doit maintenant développer sa propre politique sur les échanges internationaux. Le tout arrive à point, étant donné que le Conseil est présentement dans le processus de révision de ses politiques pour assurer son avenir.

A été créé **artsnb** pour, entre autres, nous distinguer du New Brunswick Arts Council à Saint John. Les artistes, surtout anglophones, avaient beaucoup de difficulté à faire la distinction entre ces deux entités juridiques. Mais voilà que quelques mois après l'apparition de **artsnb**, le New Brunswick Arts Council prend aussi la décision de changer de nom, en donnant les mêmes raisons que nous, pour devenir Performing Arts NB et le problème de confusion surgit à nouveau. Après quelques discussions, Performing Arts NB a renoncé complètement à son ancien nom et maintenant le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pourra éventuellement devenir The Council for the Arts New Brunswick, version anglaise. En français ou en anglais, ce sera le même acronyme, CANB. Ça demeure un organisme voué à l'excellence dans les arts professionnels et qui trace le chemin pour ceux et celles qui souhaitent vivre de leur art dans la province qui les a vus naître. Et son slogan, « Voir à l'intérêt supérieur de l'artiste professionnel du Nouveau-Brunswick », est le fondement à partir duquel peuvent s'inspirer toutes les décisions du conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

2005-2006 a été l'année où nous avons pu vérifier l'impact des changements apportés au programme *Création*. La communauté artistique semble avoir très bien accueilli les catégories A, B et C.

Des modifications ont aussi été apportées aux programmes *Artiste en résidence* et *Présentation d'artiste*. Ces programmes ont été conçus pour que les organismes de la province s'impliquent davantage dans l'épanouissement de nos artistes. Et ça continue ainsi. Il nous avait semblé toutefois important d'ouvrir ces programmes à nos artistes professionnels pour leur permettre d'agir de façon proactive en ce qui concerne le développement de leur carrière. Nous avons reçu très peu de demandes individuelles de la part des artistes dans le cadre de ces programmes au cours de la première année de mise en œuvre.

La mise en place d'un troisième plan stratégique est bien amorcée. À la réunion du conseil d'administration en septembre 2005, il a été décidé de prendre une année de réflexion en profondeur avant de mettre en place un nouveau plan stratégique sur trois ans. Un plan d'action pour l'année 2006-2007 a été adopté en janvier 2006 afin d'assurer la bonne marche du bureau et les rencontres du conseil d'administration en vue de discuter du prochain plan stratégique ont été mises à l'horaire. Une première rencontre avec les membres du conseil d'administration a eu lieu en novembre 2005 et une deuxième en janvier 2006. Les autres rencontres auront lieu durant l'année financière 2006-2007. Le nouveau plan stratégique entrera en vigueur le 1er avril 2007.

## Nominations

Au cours de l'année, la composition du Conseil des arts a quelque peu changé. Claude LeBouthillier est déménagé à Montréal, Michel LeBlanc a terminé son mandat et Shane Perley-Dutcher est déménagé à Ottawa. Nous les remercions sincèrement de tout le travail accompli durant leur mandat et leur souhaitons bon succès dans les nouvelles aventures. Nous avons eu l'honneur d'accueillir de nouveaux membres à la réunion annuelle de septembre 2005. Ce sont Christiane Saint-Pierre, écrivaine et professeure en littérature à l'Université de Moncton, campus de Shippagan, Louise Blanchard, photographe et administratrice des arts de Caraquet, et Pauline Banville-Pérusse, administratrice des arts de la région d'Edmundston.

Le comité des mises en candidature, composé de Suzanne Hill (présidente), Anne Compton, Paul E. Daigle et Claude LeBouthillier, a proposé des candidats au Conseil conformément aux règlements administratifs.

En septembre 2005, un nouveau bureau de direction a été élu : Paul E. Daigle, président; Mark Blagrove, 1<sup>er</sup> vice-président; Suzanne Hill, 2<sup>e</sup> vice-présidente; et Odette Snow, secrétaire-trésorière.

## Activités du Conseil

Le Conseil des arts a tenu trois réunions d'affaires ainsi qu'une assemblée générale annuelle au cours de l'année et toutes les trois réunions d'affaires et l'assemblée générale annuelle se sont déroulées à Fredericton. Une autre réunion extraordinaire a eu lieu à Fredericton en novembre 2005 pour amorcer les discussions sur le plan stratégique de 2007-2010.

## Bureau de direction

Le bureau de direction s'est rencontré à huit reprises au cours de l'année. En novembre, la directrice générale et la deuxième vice-présidente, Suzanne Hill, ont participé à la rencontre nationale des organismes provinciaux de soutien aux arts qui s'est tenue à Regina. La directrice générale s'est, par la suite, rendue à Paris rencontrer les organisateurs du Festival Americas afin d'explorer la possibilité d'y intégrer les auteurs du Nouveau-Brunswick de façon bi-annuelle. La directrice a bénéficié d'une invitation du Consulat général de France en Atlantique. Aussi, Suzanne Hill a représenté le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick à Visieu au Portugal dans le cadre de la préconférence de l'UNESCO sur l'art et l'éducation. Par conséquent, le CANB est maintenant à considérer l'inclusion de projets en art et éducation dans son prochain plan d'action.

À la suite du premier Forum du premier ministre sur les arts et la culture, le président du CANB, Paul E. Daigle et la directrice ont assisté à trois rencontres pour finaliser l'ébauche de la deuxième phase de la politique culturelle du Nouveau-Brunswick. Ils ont aussi fait une présentation au deuxième Forum du premier ministre sur les arts et la culture en mars 2006.

David Umholtz, Paul E. Daigle et la directrice générale ont rencontré, en novembre, la délégation du Maine Arts Commission à Bangor pour continuer la discussion au sujet d'une entente possible entre cet organisme et le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. La directrice a aussi été nommée, pour une deuxième année, représentante de l'Atlantique au comité directeur de l'OPSAC, qui est l'organisme canadien des bailleurs de fonds. Par ailleurs, la directrice a été mandatée de préparer, à l'intention des membres du conseil d'administration, un manuel portant sur la gouvernance. Une première ébauche du manuel de gouvernance a été présentée au conseil d'administration et son adoption est prévue pour septembre 2006.

## Finances

L'exercice financier du Conseil s'est soldé par un dépassement de 15 785 \$. Le CANB avait prévu puisé un montant de 50 315 \$ dans son fonds de réserve pour l'organisation de la conférence *Espace culturel Atlantique*. Pour effectuer cette manœuvre comptable, il fallait indiquer un dépassement dans nos états financiers. La collecte de fonds pour l'organisation de cette conférence s'est avérée très fructueuse, ce qui fait que le dépassement a été beaucoup moindre que prévu. Le CANB a attribué des subventions d'une valeur de 699 850 \$ aux programmes réguliers ce qui est essentiellement similaire à l'année précédente. La situation est maintenant stabilisée et, sauf augmentation dans le fonds en fiducie ou injection supplémentaire de fonds dans le cadre d'une révision de la politique culturelle, il est prévu que le montant d'environ 700 000 \$ annuellement demeurera stable.

Le Conseil continue ses pratiques de contrôle financier adopté durant l'exercice financier 2002-2003 et fait état de toutes les subventions de même que de sa stratégie d'investissement. La somme de 11 635 \$ en fonds de subventions non réclamées a été recouvrée en fermant les dossiers de projets inachevés de l'année 2002-2003, selon la limite renouvelable de trois ans du Conseil. Le conseil d'administration du Conseil des arts, par l'entremise de sa directrice, a fait une demande de statut de charité auprès de l'Agence du revenu et des douanes. Le statut lui a été accordé et est entré en vigueur en avril 2005.

## Programmes

Les fonds destinés aux programmes du Conseil des arts sont attribués par l'entremise de jurys formés d'artistes professionnels. Au cours de l'année, cinquante-huit jurés ont participé à huit jurys sur place et à trois jurys par conférence téléphonique. Le Conseil remercie toutes ces personnes de leur dévouement dans le système d'évaluation par les pairs.

Le comité des programmes et des jurys a continué de rationaliser les programmes de financement et de superviser le processus d'évaluation par jury. Le comité se préoccupe toujours de la répartition des fonds entre les régions de la province et entre les localités rurales et urbaines. Dans le cadre de son plan stratégique de 2007-2010, le Conseil espère, avec la participation du ministère du Mieux-être, Culture et Sport, mettre sur pied un programme pilote pour examiner cette question.

Ce même comité s'est aussi réuni à quelques reprises pour discuter des changements qui devaient être apportés aux différents programmes du Conseil. Il a proposé des changements notamment aux programmes *Artiste en résidence*, *Présentation d'artiste*, *Arts sur invitation* et *Prix d'excellence*.

## Conférence

En mai 2002, le CANB a été l'hôte d'une conférence bilingue intitulée « *Espace culturel Atlantique : nouvelles directions dans le patrimoine et les arts* ». L'activité s'est tenue à l'Université de Moncton et à University Mount Allison. Par son envergure et sa portée, cette conférence a été une première au Canada atlantique. Elle a regroupé plus de trois cents participants venant des provinces de l'Atlantique, du Québec et de huit pays proches du périmètre de l'Atlantique. Les discussions et les échanges ont porté sur les orientations stratégiques des secteurs des arts et du patrimoine. L'UNESCO a désigné la conférence comme une des activités officielles de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel. Cette désignation démontre le potentiel que recèlent les secteurs des arts et du patrimoine et l'importance de travailler ensemble en vue de bâtir une image positive et contemporaine du Canada atlantique.

*Espace culturel Atlantique : la municipalité créative* a été conçu comme seconde activité dans le cadre d'une série de conférences sur les arts dans la région Atlantique. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a organisé la première conférence en mai 2002. Cette initiative a permis d'établir un portrait général du dynamisme de la vie culturelle et artistique de la région. Pour la seconde conférence, il a été décidé de mettre l'accent sur des thèmes plus précis en s'attardant au lien entre les artistes en Atlantique et leur sphère d'activité immédiate : la municipalité.

Plus précisément, la conférence a été élaborée afin d'examiner et mettre en valeur l'apport des artistes en Atlantique à leurs municipalités : les artistes aident à façonner et à définir la personnalité de la municipalité en créant une capitale culturelle et en assurant une ambiance qui favorise la diversité, l'innovation et la création, ce qui peut exercer une influence bénéfique sur l'ensemble de la population et sur tous les secteurs de l'économie. Il a également été convenu que la conférence devrait explorer les façons dont les municipalités en Atlantique pourraient (en retour) créer des conditions de travail propices pour leurs artistes, leur fournir un soutien moral et financier, et créer des possibilités de marché dans la région et à l'étranger.

Six conférenciers d'honneur ont été invités à aborder ces questions en s'attardant à l'identité et aux moyens à adopter pour développer la créativité. Trente-sept experts ont été invités à explorer les sujets suivants : places, espaces, diversité, industries, politiques, exportations et partenariats commerciaux créatifs. En tant qu'initiative de travail pratique complémentaire aux séances de la conférence et pour explorer les possibilités offertes par les marchés internationaux aux artistes du Canada atlantique (vu la géographie et le profil démographique particuliers du Canada atlantique), le premier Marché international des beaux-arts du Canada atlantique a été mis sur pied. La conférence et le Marché des beaux-arts ont été présentés au Centre des congrès et du commerce de Saint John du 30 septembre au 2 octobre 2005. Les deux cent vingt-deux délégués qui y ont participé représentaient des groupes artistiques, des artistes, des municipalités, des galeries et des exposants.

À la suite des séances et des discussions, plusieurs moyens ont été suggérés pour permettre aux artistes et aux municipalités de mieux collaborer afin d'en retirer des avantages mutuels. Une liste complète des recommandations qui ont été formulées durant les discussions de la conférence figure dans la sixième partie du rapport. En général, plusieurs besoins ont été cernés durant la conférence, notamment : la nécessité d'adopter des politiques culturelles à l'échelle municipale; la nécessité pour le ministère de l'Éducation de favoriser les cours de beaux-arts, d'art dramatique et de musique en tant que « matières de base », la nécessité d'élaborer des formulaires et des méthodes normalisés pour solliciter la participation de partenaires financiers du secteur privé; la nécessité de recueillir et d'entretenir des bases de données ayant trait à l'influence des arts sur le mieux-être de l'ensemble de la communauté; la nécessité pour les artistes de tenir davantage de rencontres et de créer davantage d'organismes d'artistes afin de mettre en valeur les contributions éventuelles de l'artiste; le besoin de faire de la culture exprimée une partie de la culture vécue (ce qui comprend une promotion accrue de l'art public); la nécessité d'étudier d'autres modèles communautaires créatifs appropriés aux provinces de l'Atlantique; la nécessité d'établir des programmes d'artistes en résidence et des programmes d'artistes ambassadeurs; le besoin d'instaurer des programmes de subvention municipale pour les artistes; le besoin de formation en gestion de l'art dans la région; le besoin d'explorer les possibilités des marchés de l'art sur la scène internationale pour les artistes de l'Atlantique; et la nécessité d'établir des programmes à long terme pour aider les artistes de l'Atlantique à pénétrer les marchés internationaux.

#### PARTICIPATION À ARTKARLSRUHE, KARLSRUHE, ALLEMAGNE

Le premier Marché international des beaux-arts au Canada atlantique tenu en marge de la seconde édition de la conférence *Espace culturel Atlantique* a eu des retombées directes. Un des acheteurs, M. Ewald Schrade de l'Allemagne, a eu l'occasion de visiter Saint John (N.-B.), Fredericton (N.-B.), Charlottetown (Î.-P.-É.) et le Centre culturel Aberdeen à Moncton (N.-B.). Les œuvres de certains de nos meilleurs artistes en Atlantique ont attiré son attention et M. Schrade a suggéré d'exposer leurs œuvres d'art à Karlsruhe. **artsnb** a donné suite à cette recommandation.

M. Schrade a ensuite été invité à assister à l'ouverture de TRANSIT - Atlantic Crossings, une exposition des œuvres d'artistes de l'Atlantique tenue à la Galerie Deutsche

Werkstaetten Hellerau à Dresden, en Allemagne. Il a tellement été impressionné par l'exposition et la qualité exceptionnelle des œuvres d'art qu'il a décidé de commanditer un kiosque de pleines dimensions (1 000 pieds carrés) au salon d'art ARTKarlsruhe ([www.art-karlsruhe.de](http://www.art-karlsruhe.de)). M. Schrade est directeur de projets et conservateur de ce salon d'art qui attire annuellement plus de 30 000 collectionneurs d'œuvres d'art de plusieurs pays.

Cette expérience a permis de constater la nécessité de promouvoir patiemment nos artistes à l'extérieur de nos frontières si nous voulons développer de nouveaux marchés. Notre participation au salon ARTKarlsruhe a été un franc succès. Nous avons été en mesure de tirer avantage des liens antérieurs tissés et de séduire une nouvelle clientèle. Neuf œuvres artistiques du Canada atlantique ont été vendues à un prix supérieur à leur valeur sur le marché au Canada. Il s'agit là d'un tour de force pour un nouvel exposant qui présentait des artistes qui sont (ou étaient) inconnus à l'extérieur du Canada.

Les Européens vouent un réel intérêt aux produits canadiens et le kiosque d'**artsnb** a été l'un des plus visités durant le salon d'art. Des dignitaires, y compris Guido Westerwelle, le dirigeant du parti libéral allemand, et Guenther Oettinger, le ministre-président de Baden-Württemberg, ont pris le temps de regarder et de discuter de l'expression artistique et culturelle des Canadiens de la région de l'Atlantique. Nous avons été parmi les rares exposants qui ont été invités au dîner offert par le maire de Karlsruhe.

La participation des artistes Alexandra Flood (N.-B.), Wayne Boucher (N.-É.), Brian Burke (Î.-P.-É.), Mathieu Léger (N.-B.) et Gordon Dunphy (N.-B.) a été très fructueuse. Ils ont pu faire la promotion de leurs œuvres et établir des partenariats avec des galeries européennes. Cette prise de contact a permis d'accroître la sensibilisation à l'égard des œuvres des artistes du Canada atlantique à l'extérieur du pays.

La participation d'**artsnb** au salon ARTKarlsruhe 2006 a créé des débouchés sur le marché international pour les artistes du Canada atlantique. Nous tenons à remercier Ingrid et Peter Mueller d'avoir accepté d'organiser cette activité dans un délai si court. Leur expérience dans l'organisation d'activités internationales et leurs connaissances sur les façons de brasser des affaires en Europe ont été d'une aide inestimable pour traiter avec les douanes, les clients, les compagnies de fret et les organisateurs du salon d'art. Nous remercions l'APÉCA d'avoir cru dans ce projet et de nous avoir assuré son appui continu. Enfin, nous remercions M. Ewald Schrade pour l'enthousiasme témoigné à l'égard de nos artistes et son soutien généreux.

Le succès remporté par **artsnb** au salon ARTKarlsruhe ouvre la voie à un marché d'exportation florissant pour l'art du Canada atlantique.

## Arts autochtones

En 2003-2004, le programme *Arts autochtones* est devenu un programme régulier du Conseil des arts. En 2005-2006, le CANB a continué d'encourager les artistes autochtones à soumettre des demandes d'aide financière. Le jury a remis cinq subventions pour un montant total de 27 000 \$. Le CANB s'inquiète de la baisse de demandes de subventions dans le cadre de ce programme et va mettre sur pied un cercle de sages, composé d'artistes autochtones en provenance de chaque coin de la province, afin de relancer ce programme et l'ajuster aux besoins actuels.

## Bâtisseurs artistiques

Quoique mis en attente pour cause de manque de fonds, le programme *Bâtisseurs artistiques* suscite toujours l'intérêt de la communauté artistique et celui du Conseil des arts. La demande pour ce programme s'est chiffrée à 7,6 millions de dollars. Ont été attribués à l'issue des quatre concours évalués par jury 751 286 \$, ce qui représente 10 p.c. de l'ensemble de l'aide financière requise par les artistes et les organismes artistiques. Ce programme a connu un franc succès grâce à des investissements dans des projets de haute visibilité qui renforcent considérablement les capacités administratives et artistiques du secteur des arts au Nouveau-Brunswick. Le

Conseil des arts se réjouit de l'esprit d'initiative démontré par la communauté artistique tout au long des trois années qu'a duré le programme. Les projets, tous aussi dynamiques les uns que les autres, ont consolidé la base des arts au Nouveau-Brunswick et ont permis d'atteindre un nouveau public.

## Fondation des arts

La relance de la Fondation des arts en 2001 a donné lieu à plusieurs projets fructueux en partenariat avec le Conseil des arts. La Fondation continue d'offrir son soutien à la Bourse d'études Nel Oudemans et a été, cette année encore, un partenaire important lors de la présentation des cérémonies et du gala annuel des Prix d'excellence. La Fondation gère à présent le programme de stabilisation des arts en collaboration avec trois partenaires : Patrimoine canadien, la Direction du développement des arts et la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman. Le président du Conseil des arts siège au conseil d'administration de la Fondation des arts.

## Prix d'excellence

Lors des cérémonies et du gala des Prix d'excellence 2006, quatre prix d'excellence dans le domaine des arts et deux prix de la Fondation des arts ont été décernés. Cette année, la musique, les arts visuels et les arts de la scène ont particulièrement retenu l'attention des membres du jury : Measha Brueggergosman, de Fredericton, a reçu le Prix André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique. Musicienne accomplie, Mme Brueggergosman est devenue, l'une des personnalités les plus magnifiques et vibrantes

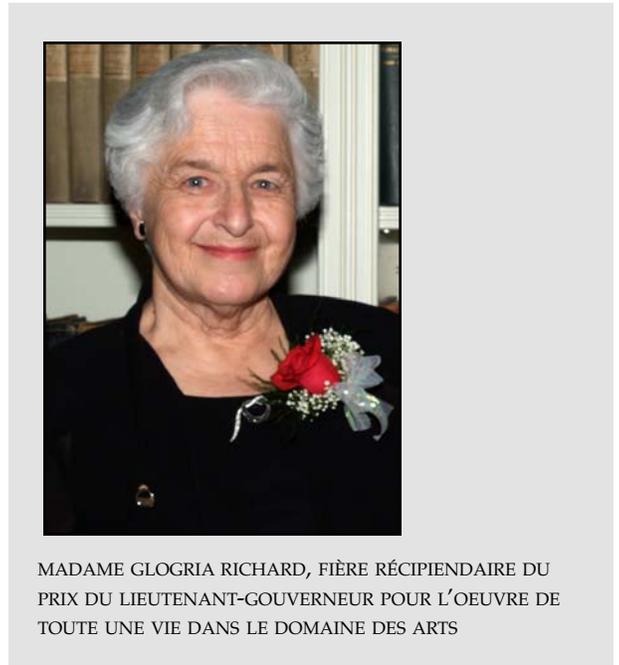


ALISA PALMER, MEASHA BRUEGGERGOSMAN, CHARLOTTE GLENCROSS ET ROGER VAUTOUR CÉLÉBRANT AVEC LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR LA RECONNAISSANCE PAR LA PROVINCE DE LEUR EXPLOIT DANS LE DOMAINE DES ARTS.

du monde de l'opéra. Elle possède une voix radieuse et une présence sur scène au-delà de son âge. Le Prix d'excellence en théâtre a été remis à Alisa Palmer de Fredericton. Madame Palmer est une lumière qui éclaire le milieu du théâtre canadien. Elle est actuellement directrice-résidente de la première mondiale de *The Lord of the Rings*, à Toronto, la plus grande production théâtrale jusqu'ici jamais réalisée au Canada. Le peintre Roger Vautour de Shediac a reçu le Prix Miller Brittain pour l'excellence en arts visuels. Avec dix-huit expositions solos et cinquante expositions collectives à son actif, monsieur Vautour a acquis une réputation d'excellence bien méritée. Charlotte Glencross de Fredericton a reçu le Prix d'excellence pour son apport au développement culturel communautaire. Elle a reçu cette reconnaissance pour sa contribution au développement des arts dans la province du Nouveau-Brunswick.

Outre les quatre prix décernés par le Conseil des arts, deux prix ont été décernés par la Fondation des arts : le Prix de l'organisme artistique de l'année a été remis à la Galerie Connexion de Fredericton tandis que Jake Powning a reçu le Prix de l'artiste en début de carrière de l'année.

Le Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts a été remis à Gloria Richard de Bouctouche. Madame Richard a eu une carrière bien remplie, d'abord en tant que chanteuse d'opéra à Montréal et outre-mer. Elle s'est ensuite dévouée à l'enseignement de l'art dans les écoles de sa province natale par l'entremise de son travail au ministère de l'Éducation.



MADAME GLOGRIA RICHARD, FIÈRE RÉCIPiendaIRE DU PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR L'OEUVRE DE TOUTE UNE VIE DANS LE DOMAINE DES ARTS

Le Conseil des arts, en partenariat avec la Direction du développement des arts du Secrétariat à la Culture et au Sport, a remis ses troisièmes prix de 3 000 \$ dans le cadre du programme *École des arts*. Ce programme vise à reconnaître annuellement deux écoles, l'une francophone et l'autre anglophone, qui se distinguent par leur effort à encourager le développement des arts de façon innovatrice dans la communauté. L'école Keswick Valley Memorial School de Burts Corner s'est distinguée par la qualité de ses programmes de musique, d'art visuel et d'art dramatique qui communiquent l'importance des arts dans la vie des élèves et celle de la communauté. L'école Notre-Dame de Kent s'est distinguée par la diversité de ses programmes et de ses partenariats qui jouent un rôle crucial dans la création de rapports entre les élèves, les arts et la communauté au sens large.

Le Conseil des arts s'est joint à la Direction du développement des arts pour organiser la soirée gala des Prix d'excellence 2006. Sur l'invitation du lieutenant-gouverneur, les cérémonies entourant la remise des prix se sont déroulées à l'Ancienne résidence du gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson a présidé la soirée gala et les cérémonies de remise des prix. Le Conseil des arts est redevable au lieutenant-gouverneur du soutien qu'il

a accordé au développement des arts et, en particulier, de sa présence qui a fait de ces cérémonies un événement important et mémorable pour les lauréats. Le lendemain matin, les récipiendaires ont été reconnus par l'Assemblée législative.

À la suite de cette soirée, une réception a été offerte à chaque lauréat dans sa propre municipalité. Le buffet y a été offert par la municipalité et le CANB. De plus, une rétrospective de l'oeuvre de la récipiendaire du Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts sera présentée à différents endroits en province durant l'année 2006-2007.

## Communications

Le plan stratégique du Conseil cerne les communications en tant que secteur clé de développement. Outre la diffusion régulière de communiqués et des mises à jour du site Internet, le Conseil a mis sur pied un comité des communications présidé par Benoît Duguay, membre du Conseil et ancien journaliste à Radio-Canada. Du côté du gouvernement, les députés ont été avisés par lettre du nom des artistes et des organismes voués aux arts dans leur circonscription et qui ont reçu des subventions.

Le Conseil des arts a, en outre, préparé un magnifique catalogue des récipiendaires des Prix d'excellence et des prix de la Fondation des arts, et a aussi publié le rapport de la deuxième édition de la conférence *Espace culturel Atlantique*. Ces documents ont été distribués à des organismes culturels de pointe à travers le Canada, en Europe et aux États-Unis.

## Opérations

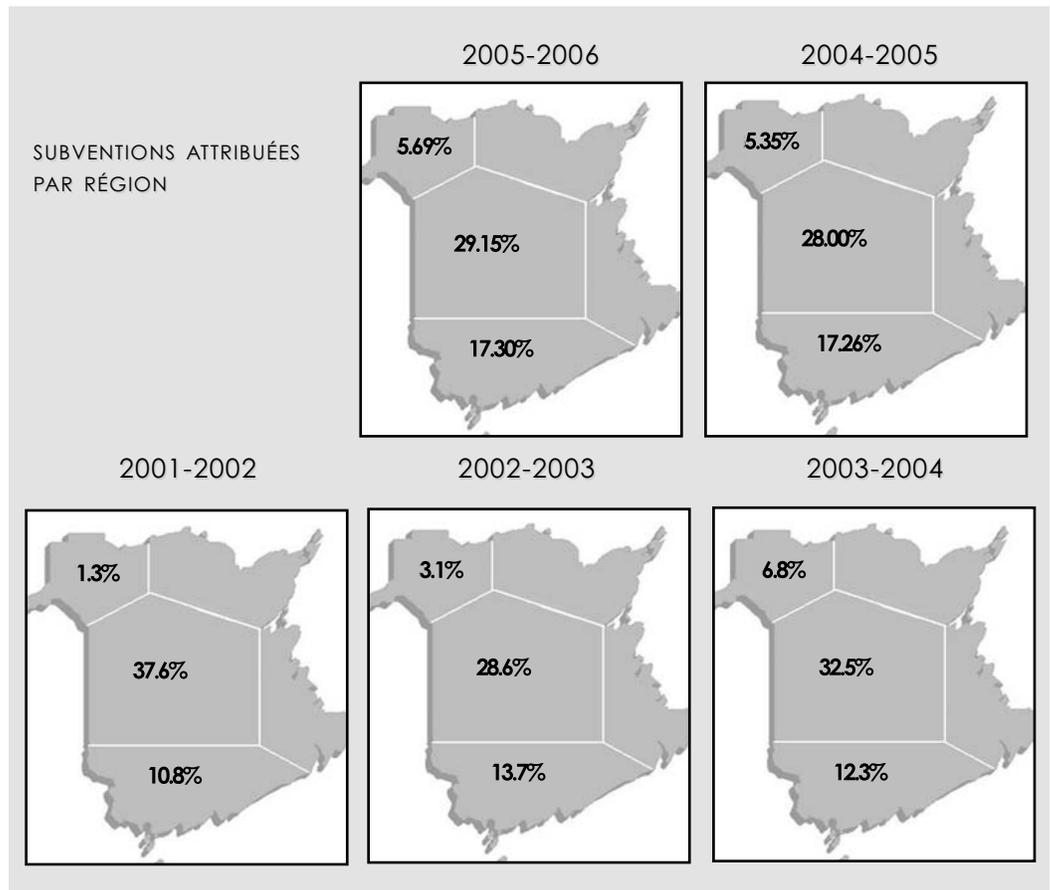
Le personnel du Conseil des arts a fourni un travail exceptionnel durant l'année 2005-2006. Grâce à son effort continu, l'équipe a produit non seulement le rapport annuel mais aussi le rapport de la conférence 2005 et a distribué le *Bottin des arts autochtones du Nouveau-Brunswick* dans les sites d'information de la province et l'a envoyé à toutes les agences gouvernementales canadiennes qui s'intéressent aux arts autochtones.

Outre l'équipe permanente de quatre personnes, un employé contractuel a été embauché pour combler des besoins ponctuels et deux étudiantes ont travaillé à la conférence Espace culturel Atlantique durant l'été 2005. Aussi, les services d'une équipe de production de Saint-John, Punch Productions, ont été retenus pour organiser, sur place, les événements entourant la conférence et le Marché des beaux arts.

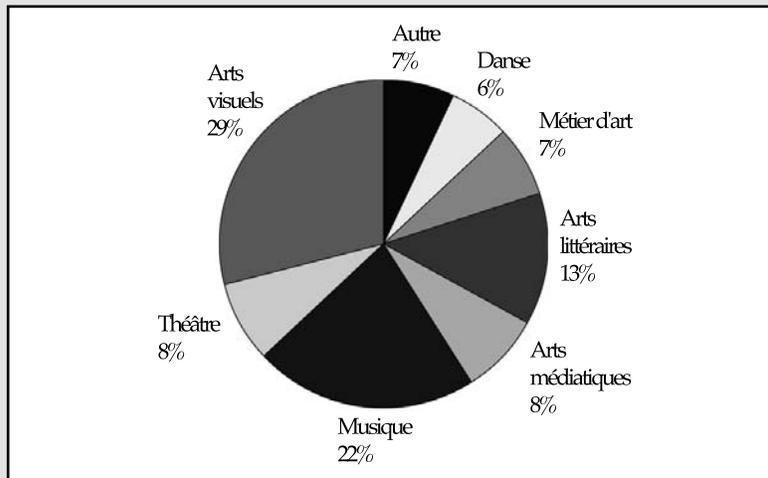
# RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE RENDEMENT

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES			
ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2005-2006.....	*428.....	*190.....	*706 350 \$
2004-2005.....	*397.....	*168.....	*708 971 \$
2003-2004.....	409.....	162.....	842 344 \$
2002-2003.....	451.....	162.....	1 007 664 \$
2001-2002.....	398.....	146.....	912 757 \$
2000-2001.....	248.....	112.....	526 019 \$
1999-2000.....	205.....	63.....	279 783 \$
1998-1999.....	.....	112.....	403 502 \$
1997-1998.....	.....	100.....	402 000 \$

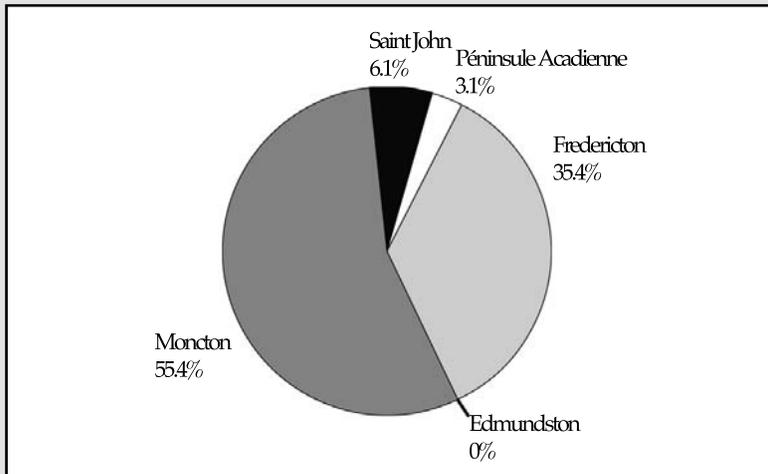
*\*Pour la deuxième année, les Prix de la Fondation des arts et le Prix Nel Oudemans ont été remis aux récipiendaires par la Fondation des arts sans passer par le Conseil des arts. Les nominations ont toutefois été reçues par le Conseil des arts et évaluées par un jury multidisciplinaire. Au cours de l'année 2005-2006, la Fondation des arts a remis la somme de 6 500 \$ en prix.*



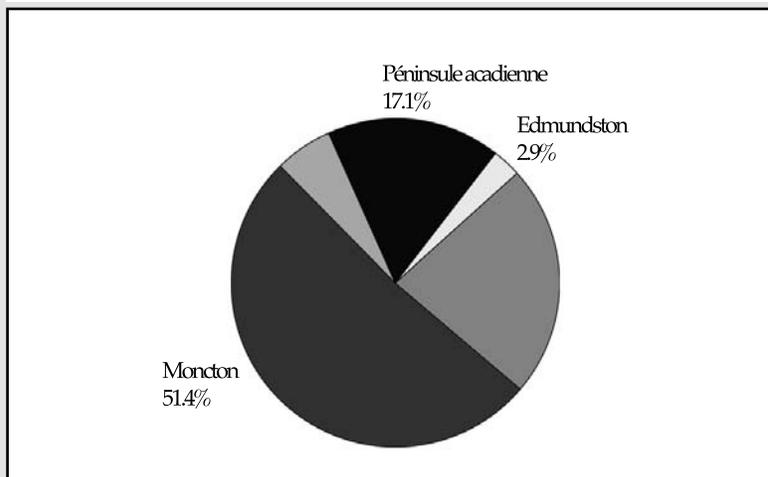
SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE EN 2005-2006



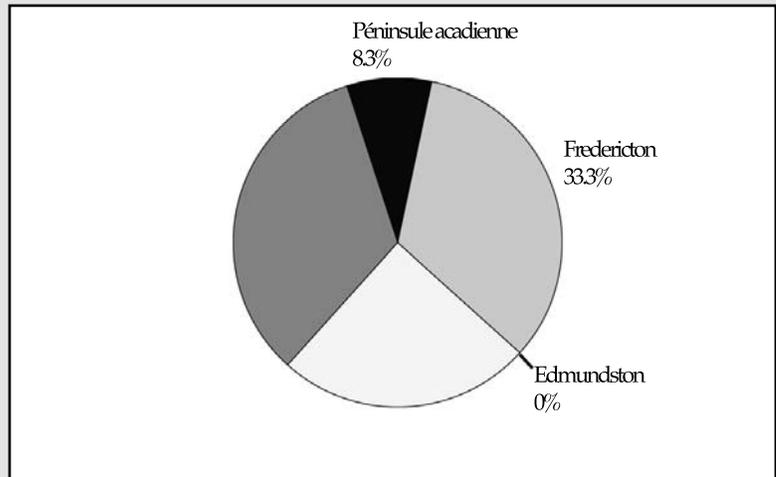
CRÉATION-DOCUMENTATION  
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2005-2006



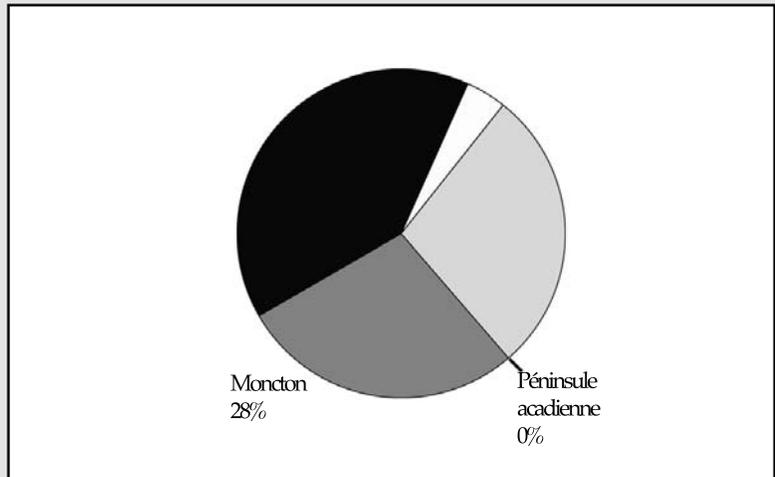
ARTS SUR INVITATION  
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2005-2006



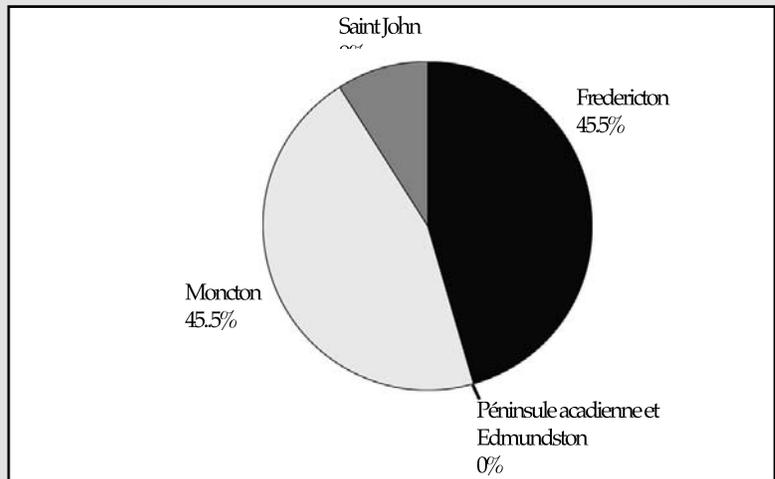
ARTISTE EN RÉSIDENCE  
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2005-2006



BOURSES D'ÉTUDES EN ART  
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2005-2006



PRÉSENTATION D'ARTISTES  
SUBVENTIONS PAR RÉGION EN 2005-2006





# Résultats des concours 2005-2006

Les programmes du Conseil des arts sont financés en partie par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury multidisciplinaire composé d'artistes choisis par le Conseil des arts évalue les demandes. Voici la liste des récipiendaires pour 2005-2006 ainsi que le nom des artistes qui ont participé aux différents jurys.

## Concours du 1er avril et du 1er mai 2005

### Création et Documentation Membres du jury :

#### Catégorie A

Michel Cardin, Moncton  
(Musique);  
David Helwig, Belfast, Î.-P.-É.  
(Arts littéraires en anglais);  
Lissa Hunter, Portland, Maine  
(Métiers d'art);  
Alex Livingston, Halifax, N.-É.  
(Arts visuels);  
David Lonergan, Moncton  
(Arts littéraires en français et théâtre);  
Anne Troake, St-John's, T.-N.-L.  
(Danse et jurée hors-province)

#### Catégories B et C

Judy Blake, Fredericton  
(Métiers d'art);  
Luc Charette, Moncton  
(Arts médiatiques);  
Richard Gibson, Moncton  
(Musique);  
M. Travis Lane, Fredericton  
(Arts littéraires en anglais);  
Christian Michaud, Edmundston  
(Arts visuels);  
Natalie Morin, Moncton  
(Danse);  
Christiane Saint-Pierre, Caraquet  
(Arts littéraires en français)

#### Arts autochtones

Membres du jury :  
Julie Collins, Fredericton  
(Métiers d'art contemporain);  
Margaret Labillois, Eel River Bar  
(Métiers d'art traditionnel);  
Alan Syliboy, Truro, N.-É.  
(Arts visuels et juré hors-province)

### Création-Catégorie A

Métiers d'art Brigitte Clavette, Fredericton	14 000\$
Arts littéraires Hélène Harbec, Moncton	14 000\$
Musique Mark Carmody, Fredericton	14 000\$
Théâtre Louise Lemieux, Moncton	9 915\$
Arts visuels Linda Rae Dornan, Sackville André Lapointe, Dieppe Roméo Savoie, Grand-Barachois	14 000\$ 4 085\$ 14 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>84 000\$</b>

### Création-Catégorie B

Métiers d'art Linda Brine, Fredericton	7 000\$
Arts médiatiques Scott Carson, Moncton	7 000\$
Arts littéraires Lynn Davis, McLeod Hill Rose Després, Moncton Sharon McCartney, Fredericton	7 000\$ 7 000\$ 7 000\$
Musique Pastelle LeBlanc, Moncton	7 000\$
Arts visuels Jennifer Bélanger, Moncton Jeffrey Burns, Sackville Carol Collicutt, Fredericton Mario Doucet, Moncton Erik Edson, Sackville Kip Jones, Sackville Ann Manuel, Hanwell	7 000\$ 7 000\$ 7 000\$ 7 000\$ 7 000\$ 7 000\$ 7 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>91 000\$</b>

### Création-Catégorie C

Métiers d'art Jake Powning, Markhamville	3 500\$
Film et vidéo Rodrigo G. Hermelo, Fredericton	3 500\$
Arts littéraires Sébastien Belzile, Caraquet Eve Mills Nash, Fredericton Lee D. Thompson, Moncton	3 500\$ 3 500\$ 3 500\$
Multidisciplinaire Pamela Nelson, Fredericton	3 500\$
Musique Valery Robichaud, Moncton	3 500\$
Théâtre André Roy, Moncton Caroline St-Louis, Moncton	3 500\$ 3 500\$
Arts visuels Raymonde Fortin, Moncton	3 500\$
<b>TOTAL</b>	<b>35 000\$</b>

### Documentation

Arts littéraires Odette Castonguay, Landry Office	2 500\$
Arts visuels Amanda Jernigan, Sackville	2 500\$
<b>TOTAL</b>	<b>5 000\$</b>

### Arts autochtones

Métiers d'art traditionnels Barbara Nicholas, Perth Joan Ruest, Long Settlement Spencer Saulis, Fredericton	6 000\$ 3 000\$ 6 000\$
Musique Mike Haddad, Red Bank	6 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>21 000\$</b>

Concours du 1er  
octobre et du 1er  
novembre 2005

**Création et documentation**

**Membres du jury :**

**Catégories B et C**

Linda Brine, Fredericton  
(*Métiers d'art*);  
Catherine Bush, Toronto, Ont.  
(*Arts littéraires en anglais*);  
Philippe André Colette, Moncton  
(*Théâtre*);  
Raymond Guy LeBlanc, Moncton  
(*Arts littéraires en français*);  
Dan Steeves, Sackville  
(*Arts visuels*);  
Lindsey Sweeney, Fredericton  
(*Danse*);  
Suzanne Valotaire, Rimouski, Qué.  
(*Arts médiatiques*);  
Martin Waltz, Moncton  
(*Musique*)

**Arts autochtones**

**Membres du jury :**

Stephanie Labilloy, Eel River Bar  
(*Métiers d'art*);  
Theresa Marshall, Truro, N.-É.  
(*Arts visuels*)

**Prix**

**Membres du jury :**

Rhonda Allain, Woodstock  
(*Représentante autochtone*);  
Karen Burk, Fredericton  
(*Métiers d'art*);  
Brigitte Lavoie, Moncton  
(*Musique*);  
Robert Moore, Fredericton  
(*Arts littéraires en anglais et théâtre*);  
Charles Pelletier, Edmundston  
(*Théâtre d'expression française*);  
Renée Rioux, Memramcook  
(*Danse*);  
Roméo Savoie, Grand-Barachois  
(*Arts visuels*);  
Paulette Thériault, Moncton  
(*Développement culturel communautaire*)

\*La Fondation des arts du N.-B. a remis les bourses directement aux récipiendaires. Ces bourses ne sont donc pas comptabilisées dans les états financiers 2005-2006 du CANB.

**Création-Catégorie B**

Métiers d'art	
Robert Kavanagh, Fredericton	7 000\$
Danse	
Manon Melanson, Dieppe	7 000\$
Arts littéraires	
Tammy Armstrong, Fredericton	7 000\$
Edward Gates, Belisle	5 000\$
Peter Manchester, Sackville	6 837\$
Valerie Sherrard, Miramichi	7 000\$
Arts médiatiques	
Jean-Pierre Morin, Moncton	7 000\$
Musique	
Chenoa Anderson, Sackville	3 000\$
Marc Poirier, Moncton	7 000\$
Isabelle Thériault, Moncton	7 000\$
Arts visuels	
Angèle Cormier, Moncton	7 000\$
Alexandrya Eaton, Fredericton	2 536\$
Chris Giles, Fredericton	7 000\$
Paul McFadden, Pte-du-Chêne	7 000\$
Neil Rough, Edgett's Landing	7 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>94 373\$</b>

**Documentation**

Mario Doucette, Moncton	2 500\$
Robbie O'neill, Fredericton	2 500\$
<b>TOTAL</b>	<b>5 000\$</b>

**École des arts**

École Notre-Dame, Kent	3 000\$
Keswick Valley Memorial School	3 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>6 000\$</b>

**Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts**

Gloria Richard, Bouctouche (prix honorifique)

**\*Prix de la Fondation des arts**

Artiste en début de carrière de l'année	
Jake Powning, Markhamville	3 000\$
Prix TD Canada Trust pour l'organisme artistique de l'année	
Gallery Connexion, Fredericton	3 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>6 000\$</b>

**Création-Catégorie C**

Métiers d'art	
Coreen Brown, Fredericton	3 500\$
Andrea Butler, Saint John	3 500\$
Arts littéraires	
David Hickey, Fredericton	3 500\$
Mathew Holmes, Sackville	3 500\$
Arts médiatiques	
Tim McDonough, Saint John	3 500\$
Tara Wells, Sackville	3 500\$
Musique	
Stephanie Morris, Moncton	3 500\$
Théâtre	
Manon Lacelle, Shediac	3 500\$
Mélanie Léger, Shediac	3 500\$
Arts visuels	
Jaret Belliveau, Moncton	3 500\$
Beatrice McFadden,	3 500\$
Pointe-du-Chêne	
<b>TOTAL</b>	<b>38 500\$</b>

**Arts autochtones**

Métier d'art traditionnel	
Gina Brooks, Fredericton	6 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>6 000\$</b>

**Prix d'excellence**

André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique	
Measha Brueggergosman	5 000\$
Prix pour l'excellence en théâtre	
Alisa Palmer	5 000\$
Miller Brittain pour l'excellence en arts visuels	
Roger Vautour	5 000\$
Développement culturel communautaire	
Charlotte Glencross	5 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>20 000\$</b>

Concours du  
1er février 2006

**Bourses d'études**

**Membres du jury :**

Clare Bader, Halifax, N.-É.  
(Danse);  
Alan Crimmins, Kingston; Ghita Levin, Baie-Verte; Tom Smith, St. Andrews  
(Métiers d'art);  
Len Falkenstein, Fredericton  
(Arts littéraires en anglais et théâtre);  
James Mark, Sackville  
(Musique);  
Lise Robichaud, Moncton  
(Arts médiatiques et arts visuels);  
Albert Roy, Cabano, Qué.  
(Arts littéraires en français et théâtre)

**Artiste en résidence et  
Présentation**

**Membres du jury :**

Alan Crimmins, Kingston; Tom Smith, St. Andrews  
(Métiers d'art);  
Kym Butler, Halifax, N.-É.; Chantal Cadieux, Moncton; Diane Garrett, Fredericton  
(Danse);  
Marshall Button, Moncton; Lawrence Hutchman, Edmundston; Stephen Tobias, Saint John  
(Arts littéraires en anglais et théâtre);  
Michel Gosselin et Claude LeBouthillier, Montréal, Qué.  
(Arts littéraires en français et théâtre)  
Linda Rae Dornan, Sackville  
(Arts médiatiques);  
Richard Boulanger, Moncton; Gary Tucker, Sackville  
(Musique);  
Sarah Petite, Fredericton; Roger Vautour, Shediac  
(Arts visuels)

**Bourses d'études en art**

<b>Danse</b>	
Seth Buckley, Rothesay	1 000\$
Mélanie Léger, Moncton	1 000\$
Zita Nyarady, Fredericton	2 500\$
<b>Musique</b>	
Jessica Barrett-Ives, Hampton	2 500\$
Sarah Barrett-Ives, Hampton	2 500\$
Emmanuelle Bouffard, Fredericton	2 500\$
Elliott Braganza, Fredericton	2 500\$
Christian Hébert, Moncton	2 500\$
Saird Larocque, Saint John	2 500\$
Signa Kristina Love, Rothesay	2 500\$
Geoffrey McCausland, Saint John	2 500\$
Owen Stewart Robertson, Rothesay	1 000\$
Terri Surette, Salisbury	2 500\$
Nadine Thériault, Edmundston	2 500\$
Kristan S. Toczko, Moncton	2 500\$
Kathrin Welte, Durham Bridge	2 500\$
Taylor White, Fredericton	2 500\$
<b>Arts médiatiques</b>	
Andrew Hicks, Fairfield	2 500\$
<b>Théâtre</b>	
Marie-Ève Cormier, Moncton	2 500\$
Ryan Griffith, Fredericton	2 500\$
<b>Arts visuels</b>	
Julie Caissie, Moncton	2 500\$
Oliver Flecknell, Sussex	2 500\$
Amanda Harmon, New Maryland	2 500\$
Jennie Philpott, Sussex	2 500\$
Dominic Watson Wall, Sackville	2 500\$
<b>TOTAL</b>	<b>58 000\$</b>

**Développement professionnel**

<b>Métiers d'art</b>	
Darren Emenau, Fredericton	2 500\$
<b>Danse</b>	
Julie Duguay, Beresford	1 000\$
<b>Musique</b>	
Andrew Miller, Fredericton	1 000\$
<b>Théâtre</b>	
Mireille Eagan, Fredericton	2 500\$
<b>Arts visuels</b>	
Philipe André Colette, Moncton	2 500\$
Robin Joel Cool, Moncton	2 500\$
<b>TOTAL</b>	<b>12 000\$</b>

**\*Bourse d'étude Nel Oudemans**

Amanda Harmon, New Maryland 500\$

\*La Fondation des arts du N.-B. a remis la bourse directement au récipiendaire. Cette bourse n'est donc pas comptabilisée dans les états financiers 2005-2006 du CANB.

**Artiste en résidence**

<b>Métiers d'art</b>	
NB College of Craft and Design Fredericton (Marc Egan)	4 800\$
<b>Danse</b>	
Port City Dance Academy, Saint John (Tara Butler et Sarah Johnson)	2 393\$
<b>Arts littéraires</b>	
UdeM, Études françaises Moncton (Hélène Harbec)	5 000\$
UNB, Département d'anglais, Fredericton (Karen Solie)	10 000\$
<b>Arts médiatiques</b>	
Galerie Tiers Espace, Saint John (Jasper van den Brink)	3 500\$
<b>Musique</b>	
École de musique Métro, Moncton (David Jalbert, Chantal Dionne, Isabelle Fournier et Jean-Yves Casala);	5 000\$
UNB Centre for Musical Arts, Fredericton (Julien LeBlanc)	7 500\$
UNB, Saint John (Saint John String Quartet)	10 250\$
<b>Théâtre</b>	
Notable Acts Theatre Company, Fredericton (Caleb Marshall)	3 525\$
Théâtre populaire d'Acadie, (José Babin et Alain Lavalée)	14 000\$
<b>Arts visuels</b>	
Galerie Sans Nom, Moncton (Edward Ned A. Bear);	4 625\$
Struts Gallery, Sackville (Leah Garnett, Marc Bell, Mitchell Weibe et Elisabeth Belliveau)	9 407\$
<b>TOTAL</b>	<b>80 000\$</b>

Les demandes de 2 000\$ et moins soumises dans le cadre du programme «Arts par invitation» sont approuvées par un groupe de trois personnes dont fait partie la directrice générale, un membre du conseil d'administration et l'agent de programmes.

### Arts par invitation

Danse	
Entre Deux, Dieppe	2 000\$
Manon Melanson, Dieppe	1 025\$
Natalie Morin, Moncton	1 169\$
Lee Saunders, Intervale	765\$
Arts médiatiques	
Mathieu Léger, Moncton	2 000\$
Arts littéraires	
Anne Compton, Rothesay	455\$
David Hickey, Fredericton	800\$
Raymond Martin, Moncton	964\$
Jacques-Patrice Ouellet, Tracadie	1 697\$
Multidisciplinaire	
Jennifer Macklem, Sackville	1 500\$
Nela Rio, Fredericton	989\$
Musique	
Michel Vital Blanchard, Caraquet	2 000\$
Daniel Boudreau, Beresford	2 000\$
Edmund Dawe, Sackville	1 130\$
Roland Gauvin, Moncton	2 000\$
George Melandez, Fredericton	807\$
Hot Toddy, Fredericton	2 000\$
Marc Poirier, Moncton	857\$
Motion Ensemble, Fredericton	2 000\$
Samantha Robichaud, Riverview	2 000\$
J.R. Vautour, Fredericton	2 000\$
Arts visuels	
Marie-Hélène Allain, Ste-Marie	2 000\$
Eleni Bakopoulos, Fredericton	2 000\$
Edward Ned A, Bear, Fredericton	500\$
Guéganne Doucet, Shediac	2 000\$
Alexandra Flood, Central Greenwich	2 670\$
Phyllis Grant, Pabineau First Nation	1 708\$
Nicole Haché, Caraquet	2 000\$
Denis Lanteigne, Caraquet	2 000\$
Jeanne LeBlanc-Mullin, Shediac	2 000\$
Derek Letourneau, Dalhousie	500\$
Lise Robichaud, Moncton	269\$
Lise Rocher, Shediac	500\$
Dan Steeves, Sackville	1 122\$
<b>TOTAL</b>	<b>49 427\$</b>

### Présentation d'artiste

Métiers d'art	
Les hookeuses du Bor'de'lo, Shediac ( <i>Touring Exhibitions</i> );	7 800\$
Multidisciplinaire	
Cape Jourimain Nature Centre, Bayfield ( <i>Peter Manchester</i> );	6 650\$
Fredericton Arts Alliance, Fredericton ( <i>Carol Collicott, Jennifer Beckley, Whitefeather, Janice Wright-Cheney, Joe Blades, William Forrestall, et Sarah Petite</i> )	7 000\$
Musique	
Atlantic Sinfonia, Fredericton ( <i>Northern NB Tour</i> );	14 000\$
NB Choral Federation, Fredericton ( <i>Michael Capon et Wendy Nielsen</i> )	3 050\$
Théâtre	
Association régionale de la communauté francophone, Saint-John; ( <i>TPA - Série Rido</i> );	4 900\$
Moncton Sable, Moncton ( <i>Papier - 10e anniversaire</i> )	14 000\$
Arts visuels	
Imago, Moncton ( <i>Imago - 20e anniversaire</i> );	12 900\$
Gallery Connexion, Fredericton ( <i>East Meets West-West Meets East</i> )	5 700\$
Owens Art Gallery, Sackville ( <i>A Journey Over River Styx: Paintings of Rebecca Burke</i> )	7 000\$
William Forrestall, Fredericton ( <i>Exhibition/Catalog: The Life in Still Life</i> )	5 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>88 000\$</b>

Le comité des programmes et jurys examine les candidatures qui lui sont proposées en tant que jurés et soumet les profils retenus au Conseil des arts pour approbation. Quand les artistes sont appelés à faire partie d'un jury, ils sont sélectionnés à partir de la liste maîtresse de jurés approuvés par le Conseil des arts. Les artistes appelés à siéger sur un jury doivent répondre à un besoin de répartition régionale, culturelle et artistique. Les artistes ne peuvent siéger sur un jury de pairs qu'une fois à tous les trois ans. Opérant sur une base multidisciplinaire, les jurys permettent à chaque spécialisation artistique d'être bien représentée.

### Bourses exclusives - Inscription à la conférence Espace culturel Atlantique

Bob Belliveau, Cap Brûlé; Linda Brine, Fredericton; Pauline Bujold, Caraquet; Anne Compton, Hampton; Angèle Cormier, Moncton; Paul Daigle, Fredericton; Rose Després, Moncton; Darren Emenau, Central Greenwich; Alexandra Flood, Central Greenwich; Guéganne, Shediac; Ludmila Knezkova-Hussey, Bathurst; Elizabeth Hubault, Edmundston; Nisk Imbeault, Moncton; Mathieu Léger, Moncton; Ferrin Lemieux, Moncton; Toni Meeg, Fredericton; Christian Michaud, Edmundston; Robert Moore, New Maryland; Lori Morse, Fredericton; Diane Reid, Upper Kingsclear; Lise Rocher, Shediac; André Roy, Moncton; Lee Saunders, Intervale; Chritiane Saint-Pierre, Caraquet, et David Umholtz, Deer Island, ont reçu 250\$ chacun pour s'inscrire tandis que Holly Mckay, Grand Bay et Walter Ball, Saint John ont reçu 150\$ chacun. **Total 6 550\$**

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2005-2006

Le New Brunswick Council for the Arts a avisé, par écrit, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) qu'il renonçait pour toujours à cette appellation. Cela permet donc au CANB d'adopter le nom Council for the Arts New Brunswick (CANB) au lieu de The New Brunswick Arts Board qui ne représente pas précisément ce que nous sommes.

À la réunion annuelle de septembre 2005, le CANB a décidé de passer à une année de réflexion avant de se lancer dans un nouveau plan stratégique. Une première réunion extraordinaire du Conseil a eu lieu en novembre 2005. En janvier 2006, le Conseil a adopté un plan d'action d'une année et les discussions sur le nouveau plan stratégique triennal se poursuivent. Ce nouveau plan entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2007.

Suzanne Hill, membre du Conseil, s'est rendue au Portugal pour assister à une conférence internationale d'envergure sur l'art et l'éducation. En conséquence, le CANB, en collaboration avec University of New Brunswick a entrepris une recherche sur ce qui existe présentement aux deux secteurs du ministère de l'Éducation en matière d'enseignement de l'art. Ces renseignements pourront aider le CANB dans le développement d'un projet d'enseignement de l'art dont nos deux systèmes scolaires pourraient bénéficier.

La directrice générale s'est aussi déplacée à l'étranger dans le but de créer des partenariats éventuels avec d'autres conseil des arts. Des projets très intéressants en sont ressortis, notamment celui avec le Art Commission de l'État du Maine. La recherche est maintenant amorcée pour ce projet. D'autres projets de partenariats potentiels sont présentement à l'étude avec la France, l'Angleterre, l'Irlande et, plus près de chez nous, le Québec et le Manitoba.

Le CANB a terminé son exercice financier avec un dépassement de 15 785 \$ alors qu'il prévoyait un dépassement de 50 315 \$. Cela avait été prévu dans le but de diminuer le fonds de réserve qui se chiffrait à 99 165 \$. Le CANB avait alors choisi d'investir dans la 2<sup>e</sup> édition de la conférence *Espace culturel Atlantique*. La collecte de fonds pour cet événement s'est avérée un tel succès que le dépassement a été beaucoup moindre que prévu.

La 2<sup>e</sup> édition de la conférence *Espace culturel Atlantique* a été un franc succès. Cette conférence intitulée « La municipalité créative » était coprésidée par le lieutenant-gouverneur de la province, Son Honneur Herménégilde Chiasson et Mark Blaggrave, membre du CANB. Environ 225 personnes se sont inscrites pour participer aux six plénières, pour entendre des conférenciers d'envergure et suivre quatorze tables-rondes de spécialistes. Le rapport de la conférence a été préparé par le coprésident Mark Blaggrave et est disponible au CANB.

Le Conseil des arts étudie la possibilité de mettre sur pied des jurys par discipline plutôt que la formule actuelle de jurys multidisciplinaires. Cette dernière méthode peut toujours demeurer, mais seulement pour des projets multidisciplinaires. Un projet pilote a été mis sur pied en mars 2006 et le comité des programmes et jurys est présentement en train d'étudier les résultats.

Cette année encore le CANB a décerné quatre Prix d'excellence et un Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'oeuvre de toute une vie dans le domaine des arts. Et, en collaboration avec le ministère du Mieux-être, Culture et Sport, le Conseil des arts a remis deux prix Écoles des arts, un à une école francophone et un à une école anglophone. De son côté, la Fondation des arts a remis deux prix, un à l'artiste en début de carrière de l'année et un à l'organisme qui s'est le mieux distingué au cours de l'année. Encore une fois, le lieutenant-gouverneur a accueilli l'événement chez lui. Nous le remercions chaleureusement.

Le président et la directrice générale ont participé et sont intervenus dans l'élaboration de la deuxième phase de la politique culturelle de la province du Nouveau-Brunswick.

Aussi, ils ont participé activement au deuxième Forum du premier ministre sur la culture qui a eu lieu en mars 2006.

Le programme *Arts autochtones* a connu une baisse de demandes lors du dernier exercice financier. Le CANB est présentement en train d'étudier ce programme de fond en comble afin de trouver une solution pour raviver l'intérêt envers ce programme.

Le CANB a aussi décidé en janvier 2006 de faire une recherche exhaustive sur les arts et les artistes au Nouveau-Brunswick dans le but de mieux connaître les besoins actuels. Cette recherche est prévue durant l'année financière 2006-2007. Les résultats vont largement influencer la direction que prendra le CANB dans l'avenir.

# RAPPORT FINANCIER 2005-2006

Rapport de  
la vérificatrice

## À l'attention des membres du "Conseil des arts du Nouveau-Brunswick"

J'ai vérifié les livres comptables du "Conseil des arts du Nouveau-Brunswick" pour l'exercice se terminant au 31 mars 2006. J'ai examiné les livres selon une procédure normalement utilisée pour les organismes à but non lucratif.

J'atteste par la présente, qu'à mon avis, les états financiers ci-joints reflètent bien la position financière du "Conseil des arts du Nouveau-Brunswick" au 31 mars 2006, en conformité avec les principes comptables généralement acceptés.

Sandy Brewer  
Comptable générale agréée

27 avril 2006  
Douglas, N.-B.

# ÉTATS FINANCIERS

Conseil des arts du  
Nouveau-Brunswick  
Bilan vérifié  
pour l'exercice  
se terminant le  
31 mars 2006

	<b><u>2006</u></b>	<b><u>2005</u></b>
<b>ACTIF</b>		
À court terme		
Encaisse	37 381 \$	1 850 \$
TVH à recevoir	6 300 \$	12 027 \$
Dépenses payées d'avance	21 021 \$	10 282 \$
Comptes à recevoir	<u>13 579 \$</u>	<u>10 677 \$</u>
	78 281 \$	34 836 \$
Autre		
Placements (Note 3)	<u>521 970 \$</u>	<u>664 663 \$</u>
<b>Total des actifs</b>	<b>600 251 \$</b>	<b>699 499 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
À court terme		
Chèques à déposer	- \$	34 480 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	15 752 \$	2 750 \$
Retenues sur les salaires à payer	<u>5 983 \$</u>	<u>63 \$</u>
	21 735 \$	37 293 \$
Subventions et bourses à payer (Note 6)	495 136 \$	563 041 \$
Solde des fonds		
Non restreint	<u>83 380 \$</u>	<u>99 165 \$</u>
<b>Total des passifs, des subventions et bourses à payer et du solde des fonds</b>	<b>600,251 \$</b>	<b>699 499 \$</b>

Conseil des arts du  
Nouveau-Brunswick  
État vérifié des  
revenus et dépenses  
pour la période  
se terminant le  
31 mars 2006

	<b><u>2006</u></b>	<b><u>2005</u></b>
<b>REVENUS</b>		
Prix d'excellence	-\$	500 \$
Allocation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Projets spéciaux	256 544 \$	-\$
Secrétariat à la Culture et au Sport	405 325 \$	402 325 \$
Autres subventions	19 622 \$	12 802 \$
Intérêts créditeurs	17 995 \$	13 426 \$
Subventions recouvrées	11 635 \$	20 362 \$
Dépenses remboursées	-\$	8 851 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Total des revenus</b>	<b>1 411 121 \$</b>	<b>1 158 266 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Immobilisations (Note 4)	4 660 \$	5 838 \$
Salaires et avantages sociaux (Note 7)	234 291 \$	243 880 \$
Administration	75 179 \$	77 574 \$
Dépenses du conseil d'administration et des comités	23 005 \$	26 647 \$
Dépenses des jurys	44 199 \$	39 631 \$
Projets spéciaux	327 822 \$	28 796 \$
Cérémonie des Prix d'excellence	17 900 \$	32 604 \$
Subventions et bourses (Note 8)	699 850 \$	699 971 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 426 906 \$</b>	<b>1 154 941 \$</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>(15 785) \$</b>	<b>3 325 \$</b>
<b>SOLDE D'OUVERTURE</b>	<b>99 165 \$</b>	<b>100 213 \$</b>
<b>AJUSTEMENT - PÉRIODES ANTÉRIEURES</b> (Note 9)	<b>- \$</b>	<b>(4 373) \$</b>
<b>SOLDE DE CLÔTURE</b>	<b>83 380 \$</b>	<b>99 165 \$</b>

Conseil des arts du  
Nouveau-Brunswick  
État vérifié de  
l'encaisse  
pour l'exercice  
se terminant le  
31 mars 2006

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	(15 785) \$	3 325 \$
Ajouts:		
Changements au fonds de roulement hors-caisse	11 008 \$	114 322 \$
Ajustement - Périodes antérieures	- \$	(4 373) \$
Subventions à verser	(67 905) \$	(95 528) \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Résultats des activités d'exploitation</b>	<b>(72 682) \$</b>	<b>(17 746) \$</b>
<b>Résultats des activités de financement</b>		
Investissements	143 693 \$	14 389 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Augmentation de l'encaisse au cours de l'année</b>	<b>70 011 \$</b>	<b>32 135 \$</b>
<b>Encaisse au début de l'année</b>	<b>(32 630) \$</b>	<b>(64 765) \$</b>
	<hr/>	<hr/>
<b>Encaisse à la fin de l'année</b>	<b>37 381 \$</b>	<b>(32 630) \$</b>
	<hr/>	<hr/>
<b>Encaisse à la fin de l'année consiste en :</b>		
Banque	37 381 \$	1 850 \$
Chèques excédant les dépôts	- \$	(34 480) \$
	<hr/>	<hr/>
	37 381 \$	(32 630) \$

### 1. Généralités

L'organisme à but non-lucratif faisait partie du gouvernement du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. Depuis, il est devenu un organisme indépendant qui administre des programmes de subventions et de bourses pour les artistes professionnels et les organismes artistiques de la province dans le but de les aider à réaliser différents projets dans le domaine des arts.

### 2. Conventions comptables importantes

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus et en tenant compte des conventions suivantes.

*Immobilisations* - Les immobilisations sont imputées à l'exercice.

*Comptabilisation d'un revenu* - Dès qu'un organisme s'engage à verser une contribution, un revenu est comptabilisé.

### 3. Placements

Les placements comprennent une somme déposée dans le compte Marché Monétaire de même qu'un dépôt à terme investi à un taux d'intérêt de 2,39% avec échéance fixée au 30 mars 2006 :

521 970 \$ (Marché Monétaire)  
- \$ (Placement)

### 4. Immobilisations

Les immobilisations suivantes ont été imputées à l'exercice financier:

4 660 \$ (Équipement de bureau)

### 5. Apport

L'organisme à but non lucratif reçoit presque tous ces fonds du gouvernement. L'apport est fait en fonction des budgets que l'organisme soumet au gouvernement.

### 6. Engagements

L'organisme à but non lucratif s'engage à verser les subventions et les bourses qui ont été déterminées et autorisées au cours des exercices antérieurs ainsi que celles qui ont été déterminées pendant l'exercice en cours dans le cadre des programmes existants. Ces engagements sont :

Subventions à verser	31 mars 2006
Bâtisseurs artistiques-mars 2002	5 916 \$
Bâtisseurs artistiques-mars 2003	20 000 \$
Artiste en début de carrière-avril 2003	1 050 \$
Bâtisseurs artistiques-mars 2003	21 100 \$
Création/Documentation-octobre 2003	2 800 \$
Artiste en début de carrière-octobre 2003	1 050 \$
Art sur invitation-février 2004	527 \$
Artiste en résidence-février 2004	16 045 \$
Bourses d'études en art-février 2004	1 350 \$
Présentation-février 2004	8 400 \$
Arts autochtones-avril 2004	6 000 \$
Création/Documentation-avril 2004	10 120 \$
Artiste en début de carrière-avril 2004	700 \$
Création/Documentation-octobre 2004	10 850 \$
Artiste en début de carrière-octobre 2004	3 150 \$
Art sur invitation-janvier 2005	619 \$
Art sur invitation-février 2005	397 \$
Artiste en résidence-février 2005	18 375 \$
Bourses d'études en art-février 2005	5 750 \$
Présentation-février 2005	10 470 \$
Développement professionnel-février 2005	3 000 \$
Arts autochtones-avril 2005	4 500 \$
Création/Documentation-avril 2005	40 576 \$
Création/Documentation-octobre 2005	30 343 \$
Art sur invitation-décembre 2005	600 \$
Art sur invitation-mai 2005	150 \$

Art sur invitation-août 2005	2 544 \$
Art sur invitation-septembre 2005	257 \$
Art sur invitation-octobre 2005	897 \$
Arts autochtones-novembre 2005	600 \$
École des arts 2006	6 000 \$
Prix d'excellence 2006	20 000 \$
Bourses d'études en art-février 2006	58 000 \$
Développement professionnel-février 2006	12 000 \$
Artiste en résidence-février 2006	80 000 \$
Art sur invitation-février 2006	2 400 \$
Présentation-février 2006	88 000 \$
Art sur invitation-mars 2006	600 \$
<b>Total des subventions et bourses à payer</b>	<b>495 136 \$</b>

**7. Salaires et avantages sociaux**

Le salaire et les avantages de la directrice générale pour l'année se terminant le 31 mars 2006, représentent 69 258 \$ (67 799 \$ pour 2005).

**8. Subventions et bourses d'études en art**

Ce montant représente la somme des subventions et des bourses attribuées au cours de l'exercice financier 2005-2006.

**9. Excédent des dépenses sur les revenus**

Ce dépassement des dépenses a été planifié et approuvé par le conseil d'administration et les représentants du gouvernement en prévision de la seconde édition de la conférence *Espace culturel Atlantique*.

# MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Paul E. Daigle

*PRÉSIDENT du Conseil des arts*, Paul Daigle demeure à Fredericton (N.-B.). Diplômé du Royal Winnipeg Ballet School, il a été l'un des danseurs de la plus vieille compagnie de ballet au Canada, The Royal Winnipeg Ballet. M. Daigle est maintenant un travailleur indépendant qui oeuvre internationalement dans le domaine de la conception de scènes et de costumes. Parmi ses oeuvres, l'on dénombre les costumes pour le film de Guy Maddins, qui a remporté un Emmy Award, *Dracula: Pages from a Virgin's Diary*, ainsi que des conceptions pour de nombreuses compagnies de danse notamment : The Royal Winnipeg Ballet, Ballet British Columbia, Alberta Ballet, Les Grands Ballets Canadiens, Ballet Met, Ballet Florida, Ballet Memphis, The North Carolina Dance Theatre, le Kiev Ballet et la Compania Nacional De Danza de Mexico. Récemment, M. Daigle a conçu des costumes pour *Le conte de la flûte enchantée* de Barbara Willis-Sweete's, une adaptation du ballet de Mark Godden, télédiffusé sur le réseau anglais de Radio-Canada en février 2006 dans le cadre de l'émission *Opening Night*. De même, en février 2006, Ballet Memphis lui commandait la conception des costumes pour la première mondiale de *Two Jubilee's* du chorégraphe canadien de renommée internationale, Mark Godden. En octobre 2006, la première mondiale du *Fantôme de l'opéra* de Igor Dobrovolsky pour le Ballet-Théâtre Atlantique du Canada fera voir des costumes conçus par M. Daigle.

Mark Blagrove

*1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT du Conseil des arts*, Mark Blagrove enseigne l'anglais, l'art dramatique et l'histoire du cinéma à l'Université Mount Allison. Ses romans ont été publiés dans des revues à travers le pays et ses pièces de théâtre ont été produites tant par des théâtres professionnels qu'universitaires. M. Blagrove est un membre de la Playwrights Guild of Canada et du Playwrights Atlantic Resource Centre. En tant que directeur de théâtre, il a produit un très grand nombre d'oeuvres passant de la tragédie vengeresse de la Renaissance à l'opéra aux créations récentes. En 2005, il coprésida le comité d'organisation de la conférence *Espace culturel Atlantique - Atlantic Cultural Space* qui s'est déroulée à Saint John.

Suzanne Hill

*2<sup>ième</sup> VICE-PRÉSIDENTE du Conseil des arts*, Suzanne Hill habite à Rothesay, (N.-B.). Elle est très active en tant qu'artiste professionnelle et consultante dans le domaine de l'enseignement de l'art. Diplômée des universités Mount Allison et McGill, Mme Hill expose ses travaux dans le région Atlantique et à Montréal. Ses oeuvres font partie de plusieurs collections privées et publiques dont celle de la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick, de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada, de l'Université du Nouveau-Brunswick, de la Galerie d'art Beaverbrook, de l'Université du Maine et de celle du précédent Gouverneur général du Canada. Elle a reçu une subvention à la création pour la réalisation de son grand projet actuel, *High Water Mark*. Elle a participé à plusieurs jurys dont celui pour le Prix Strathbutler, celui pour la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick ainsi que ceux pour l'aide à la création et les prix d'excellence. Elle siège au bureau de direction du Conseil des arts ainsi qu'au conseil d'administration du Musée du Nouveau-Brunswick et de la Galerie Tiers Espace. En 2003, elle s'est jointe à deux collègues pour mettre sur pied le NB Visual Art Education Association. Exposition récente : *Selected Artists*, une exposition regroupant plusieurs artistes qui a été présentée à Dresden et Mochental en Allemagne.

Odette Snow

*SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE du Conseil des arts*, Mme Snow demeure à Moncton (N.-B.). Elle est vice-présidente et chef du contentieux de l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie où elle est responsable des services juridiques, des ressources humaines et de la planification stratégique. Auparavant, elle était professeure de droit à l'Université de Moncton, enseignant dans le domaine de la fiscalité et du droit commercial corporatif. Elle est diplômée de l'Université de Moncton et détient une maîtrise en droit de York University. Elle est membre du Barreau du Nouveau-Brunswick et membre agréée de la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick.

Pauline Banville Pérusse

Mme Banville-Pérusse demeure à Edmundston, quartier Saint-Basile. Depuis 2003, elle occupe le poste de directrice générale de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Basile inc. Elle voit à la gestion globale de l'établissement en plus de diriger la planification stratégique de l'organisme. Auparavant, elle occupait le poste de directrice exécutive de La Fondation des Oeuvres de l'Hôtel-Dieu inc. Mme Banville-Pérusse est très impliquée dans la collectivité en plus de siéger sur divers conseils d'administration, dont : vice-présidente du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, présidente de la Société culturelle de Saint-Basile, membre du bureau de direction du Théâtre populaire d'Acadie et autres. Native de Grand-Sault, Mme Banville-Pérusse est une bachelière du Collège Saint-Louis Maillet–concentrations : administration du personnel et français.

Louise Blanchard

Mme Blanchard demeure à Caraquet (N.-B.). Elle est l'agente de promotion et de publicité de même que la photographe attitrée du Festival des arts visuels en Atlantique depuis 1996. Très impliquée dans sa communauté, Mme Blanchard est responsable de différentes expositions d'arts visuels et siège à plusieurs conseils d'administration dont celui de la Société culturelle Centr'Art. Elle est présidente de Ciné-lumière, membre du comité Festi-vin, du comité Place du couvent et membre fondatrice du groupe Existe. Auparavant, Mme Blanchard a été très active en politique provinciale en tant que présidente du Parti acadien en 1981 et, par après, sur la scène municipale en tant que première femme élue au conseil municipal de Caraquet pour deux mandats consécutifs. Elle a aussi fait partie de plusieurs équipes de tournage qui ont réalisé des films au Nouveau-Brunswick. Mme Blanchard détient un baccalauréat en arts plastiques et en éducation de l'Université de Moncton de même qu'une licence en enseignement de l'art et du cinéma de l'Université Paris VIII.

Anne Compton

Mme Compton demeure à Rothesay (N.-B.). Elle enseigne la littérature anglaise et la création littéraire à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint John. Lauréate de nombreux prix et bourses d'études, Mme Compton est diplômée de l'Université York. Auteure de cinq livres, elle s'est mérité, en 2003, le prix Atlantic Poetry pour son premier recueil de poésie *Opening the Island*. Son second recueil *Processional* lui a valu le Prix de la Gouverneure Générale en 2005 et le Atlantic Poetry Prize en 2006; par la suite, il s'est classé pour le Pat Lowther Award. En septembre 2006, paraîtra un nouvel ouvrage intitulé *Meetings with Maritime Poets: Interviews*. Mme Compton est directrice de la Lorenzo Reading Series à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-John.

Benoît Duguay

Originaire de l'Île Lamèque, Benoît Duguay a mené une carrière de près de 30 ans en journalisme à la Société Radio-Canada. Présentement consultant en communication et en gestion de crise avec les médias, il est associé à Bissett Matheson Com. et à FOREAU Inc. Avant d'entrer à la SRC, il avait été professeur et directeur de chorale à l'Université Ste-Anne (Pointe-de-l'Église), professeur de musique à Hull (Qc) et animateur-social au Conseil régional d'aménagement du nord-est du N.-B. Ex-professeur invité en journalisme oral à l'Université de Moncton, il était, de 2003 à 2006, agent de développement pour les Jeunesses Musicales du Canada au Nouveau-Brunswick. Il a siégé aux conseils d'administration de différentes associations professionnelles dont, entre autres, de 1978 à 1998, l'Union internationale de la presse francophone. Il est présentement président du Salon du livre de Dieppe, de l'Association des boursières et boursiers France-Acadie et vice-président de l'Association France-Canada-Moncton. Il a été reçu Chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français en juin 2004 et est l'auteur du livre *Vers le pôle nord magnétique - d'après le récit de Marc Fafard*, paru en février 2002, aux Éditions Carte Blanche. Il réside à Moncton.

Ludmila K.-Hussey

Mme Knezkova-Hussey est pianiste de concert, compositrice, directrice de chorale, musicienne de chambre, praticienne, directrice de la formation des maîtres, fondatrice et force dirigeante du Concours international de piano Ludmila Knezkova-Hussey. Ayant bénéficié d'une formation exceptionnelle en Ukraine, Russie, Tchécoslovaquie, France et Allemagne, elle se distingue à travers l'Europe et l'Amérique par les concerts qu'elle a donnés dans 50 pays. En 2001, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick lui décernait le Prix d'excellence en développement culturel communautaire et, en 2005, le prix André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique. Mme Knezkova-Hussey demeure à Bathurst (N.-B.).

Shane Perley-Dutcher

M. Perley-Dutcher est natif de la Première nation Tobique et demeure maintenant à Ottawa, en Ontario. De descendances Wolastoq'kew/Malécite et Wabanaki, M. Perley-Dutcher est un artiste fortement imprégné par la riche histoire et la culture de l'Est. Omniprésente dans toutes ses créations, la Mahsos «fougère» donne à tous ses bijoux un caractère distinct et traduit en tant que Wolastoqiyik son appartenance à la terre et à la rivière. En 2000, la province lui commandait une oeuvre à offrir en cadeau à l'honorable Adrienne Clarkson lors de sa première visite au N.-B à titre de Gouverneure générale du Canada. En 2001, M. Perley-Dutcher recevait le Prix de la Gouverneure générale pour l'excellence dans l'étude des métaux.

Christiane Saint-Pierre

Mme Saint-Pierre demeure à Caraquet dans la Péninsule acadienne depuis de nombreuses années. Elle est professeure de langue et de littérature à l'Université de Moncton au campus de Shippagan. Romancière, dramaturge et poète, elle a reçu le prix France-Acadie pour son recueil *Sur les pas de la mer*. Ses textes sont publiés dans différentes revues tant en Acadie, au Québec qu'en Ontario. Très active dans la communauté artistique, elle a occupé durant de nombreuses années la présidence du Festival acadien de poésie. Elle a participé à de nombreux jurys littéraires. Membre du Regroupement littéraire des écrivains acadiens ainsi que de l'Union des écrivains du Québec, elle siège à divers conseils d'administration.

David Umholtz

M. Umholtz demeure à Deer Island, (N.-B.), et il est diplômé du School of Fine Arts de l'University of Pennsylvania avec majeure en gravure et peinture. Il a travaillé en tant que sérigraphiste et graveur, photographe et journaliste. Il a enseigné à Emily Carr School of Art et au Nova Scotia College of Art and Design. Il a donné des ateliers dans de nombreuses universités canadiennes. Depuis 1969, il a préparé 26 expositions solo et participé à plus de 40 expositions de groupe présentées au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Son travail fait partie de plusieurs collections privées et publiques, notamment : Alcan Aluminium, Banff Centre, Air-Canada, Conseil des arts du Canada, Galerie d'art Beaverbrook et le Portland Museum of Art.

Ce document a été préparé par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

**Conseil des arts du Nouveau-Brunswick**

634, rue Queen, Suite 300

Fredericton (N.-B.)

E3B 1C2

**Téléphone** (506) 444-4444

**Télécopieur** (506) 444-5543

**Sans frais** 1-866-460-ARTS

**Courriel** nbabcanb@artsnb.ca

**Site Internet** www.artsnb.ca